

ROFORGE

Société par actions simplifiée au capital de 160.000 euros

Siège social : Parc d'activité de Stelytec, Gentialon, 42400 Saint Chamond

Immatriculée au RCS de Saint Etienne N°303 559 942

Procès-verbal des décisions du président

En date du 30 Juin 2025

L'an deux mille vingt-quatre,
le 30 Juin 2025,
Au siège social,

La soussignée :

Cosynde, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 9, rue Anatole de la Forge,
75017 Paris et dont le numéro unique d'identification est 825 166 218 R.C.S. Paris,

Représentée par son président, la société HTOL, elle-même représentée par son président,
Monsieur Rémi Tolédano, dument habilité aux fins des présentes,

Agissant en qualité de président de la société,

constate ce qui suit :

À la suite de cessions d'actions intervenues le 2 mai 2024, le capital social de la société, précédemment détenu en totalité par un seul associé, est désormais réparti entre plusieurs associés.

En conséquence, la société n'a plus la qualité d'unipersonnelle et est devenue une société par actions simplifiée à plusieurs associés.

Aucune modification statutaire n'est intervenue, les statuts ayant été établis dès l'origine pour une société par actions simplifiée.

La présente décision est établie pour constater ce fait et permettre la régularisation au registre du commerce et des sociétés.

Le Président en prend acte.

Pouvoirs

Le Président donne tous pouvoirs à Mr Rémi TOLEDANO pour effectuer les formalités de publicité et de dépôt relatives au présent procès-verbal.

Fait à Saint Chamond, le 2 mai 2024

En un seul original

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel a été signé par le président.

SAS COSYNDE

